

L'ÉTOILE DU NORD

D'un éclat vif et doux
Mais ses bienfaits publics



Mon œil la voit briller
Qui les peut calculer ?

Journal Hebdomadaire, — Agriculture, Colonisation, Commerce et Industrie.
Rédigé par un Comité de Collaborateurs. ALBERT GERVAIS, Propriétaire et Administrateur

2e Année. No 33

JOLIETTE, 23 JANVIER 1886

50 Cts. Par Année

Quartier d'Hochelaga.

A une réunion des membres du cercle catholique d'Hochelaga, qui sont en même temps électeurs du quartier d'Hochelaga tenue le 17 janvier courant.

Proposé par M. l'échevin Gauthier, appuyé par M. Antoine Masson : — que M. A. B. Collin soit choisi pour présenter à M. Rolland, la réquisition le priant de se laisser porter candidat aux prochaines élections municipales, et les électeurs présents, au nombre d'une vingtaine, parmi lesquels MM. les échevins Préfontaine et Gauthier et MM. le Dr. Roy, L. A. Madore et Antoine Masson, se rendirent immédiatement chez M. Damien Rolland et lui firent part de leur démarche.

M. Damien Rolland, qui est à la tête de la seule manufacture canadienne-française de papier en Canada, dit que cette industrie demandait tout son temps et qu'il ne pouvait en conséquence accepter de nouveau la charge d'échevin, et remercia en termes émus les électeurs présents de cette marque de confiance et d'estime.

Cependant, les délégués qui connaissent parfaitement que le quartier d'Hochelaga a absolument besoin que M. Damien Rolland continue de siéger au conseil de ville, ne se tinrent pas pour battus par ce premier refus et, à force d'instances, finirent par faire accepter M. Rolland.

Il n'y a pas de doute que M. Rolland sera élu par acclamation; toute lutte serait d'ailleurs inutile et ne servirait qu'à diviser le quartier qui a toujours élu ses échevins par acclamation.

L'Étoile du Nord est heureuse de joindre ses vœux à ceux des nombreux amis de M. Rolland et lui souhaite de continuer à exercer tout le zèle envers ses électeurs.

Scène révoltante.

Charles Wilson a été pendu à St-Louis, Missouri, le 14 courant, pour le meurtre d'un maître d'équipage il y a quelque temps. Jusqu'au dernier moment il a soutenu qu'il n'a fait que repousser une agression.

La trappe venait à peine de s'ouvrir qu'il se produisit une scène horrible dont

la vue glaça le sang dans les veines de tous les spectateurs. Le corps du supplicié en arrivant au bout de la corde resta un moment immobile puis au moment où deux médecins venaient lui tâter le pouls, il fut pris de contorsions telles que les deux hommes de l'art furent laucés de chaque côté. Le supplicié avait encore sa pleine connaissance. Dans les efforts frénétiques qu'il faisait pour se dégager il réussit à saisir la corde de la main droite. Il serait mort lentement par strangulation si l'un des docteurs n'avait réussi à lui faire lâcher prise. Quelques instants après tout signe de vie avait disparu chez le supplicié.

ECHOS DU JOUR.

Nous allons avoir en Canada *sir George Stephen*. Ce sera le deuxième *sir George*, *sir George Cartier* ayant été le premier.

Celui-ci s'appelait *sir George Etienne*, et le nom de famille de M. Stephen est précisément la traduction anglaise du nom *Etienne*.

C'est une coïncidence assez curieuse que l'homme qui a mené à bonne fin l'entreprise du Pacifique, se trouve à porter ainsi le nom du grand politique qui lança jadis, dans la chambre des communes, le mot fameux : *All aboard for the West*.

Sir George Stephen (en français *George-Etienne*) a réalisé l'idée de *sir George Etienne Cartier*.

Un ministre protestant du Nord-Ouest affirme que les indiens se préparent à la guerre. Il dit que dans un rayon de 100 milles du fort McLeod il y a vingt sept milles guerriers sauvages bien armés qui n'attendent que l'occasion d'entrer en campagne.

Le titre de baronet, conféré à M. *George Stephen*, président de la compagnie du Pacifique, est héréditaire et supérieur, par conséquent à celui de chevalier. Il n'a été donné que très rarement à des Canadiens. *Sir John Macdonald*, *sir Hector Langevin*, *sir Leonard Tilley*, *sir Charles Tupper*, *sir Adolphe Caron*, *sir Aimé Dorion*, *sir Richard Carwright*, etc., sont chevaliers. Deux Canadiens Français seulement

ont été nommés baronets, jusqu'à présent, *sir Hypolite Lafontaine* et *sir George Cartier*. *Sir Hypolite* laissa un fils en bas âge, qui porta le titre de baronet, mais qui mourut jeune. *Sir George Cartier*, n'ayant pas laissé d'enfants mâles, le titre s'est éteint également.

Présentation.

Vendredi 8 courant, M. Jean Gaillardit, fils, de St Cuthbert, maître tailleur de pierre et contracteur dans les carrières de Joliette, où il travaille avec un bon nombre d'hommes depuis assez longtemps; a été l'objet d'une magnifique ovation. M. Louis St-Amand lui a présenté au nom de tous ses amis une splendide montre en argent avec une adresse de circonstance. M. J. Gaillardit quoique pris à l'improviste a répondu d'une manière très chaleureuse.

La réunion avait lieu chez M. Xavier St André, lequel s'est surpassé en cette circonstance par la manière aimable et courtoise avec laquelle il a entretenu ses hôtes. Des rafraîchissements, des toasts, des chansons à profusion s'en suivirent. Enfin on se sépara à une heure avancée de la nuit, emportant avec soi un heureux souvenir de cette belle petite fête.

UN TÉMOIN.

Woonsoket, R. I.

La dernière élection de la société St-J-Bte de Woonsoket, R. I., a donné le résultat suivant pour l'année 1886 : Chapelain, Révd C. Dauray; Président honoraire, Mizaël Gaulin; Président, Dr J. C. Maranda; Vice-Président, Amb. Morin; Sec. arch. Pierre Ménard; Asst. Sec. arch. Félix Monty; Sec. Corr., Gilbert Laporte; Trés., L. J. Lebœuf; Collecteur, G. A. Gers; Asst. Collecteur, G. A. Paradis; Auditeurs de comptes, C. Pétreault et Pierre Piasse; Officiers ordonnateurs, A. Thérien, D. Pétreault, J. B. Jalbert, Henri Lambert et Frédéric Boucher; Médecin Dr Joseph Hils. Cette société compte 520 membres; Elle a payé \$6634,00 durant l'année à ses membres malades et aux héritiers des membres défunts.

Pa. ordre

GILBERT LAPORTE,
Sec. Corr.

COMMUNICATION.

Protégeons-nous.

Il est généralement reconnu que c'est le commerce qui fait la prospérité d'une ville. C'est pourquoi toutes les villes ont intérêt à protéger leur commerce.

En parlant de ce principe nous n'hésitons pas à dire que nos autorités municipales ne devraient pas souffrir que des étrangers qui sont ici en passant, fassent à nos marchands au moyen d'un commerce d'aventure une concurrence désavantageuse. Nous avons intérêt à protéger les nôtres, car sans cette protection légitime nos marchands les plus stables ne pourront pas résister bien longtemps.

Ainsi, souffrir que l'on tienne constamment ouvertes dans nos murs des salles publiques d'encan où des étrangers viennent écouler les fonds de banqueroutes et les résidus de commerce qu'ils vont chercher ailleurs, c'est exposer nos marchands à une concurrence désavantageuse qui ne saurait manquer de leur être fatale, et compromettre gravement l'avenir commercial de notre ville. Il n'y a rien de stable dans ce commerce d'aventure qui s'alimente à la salle d'encan.

Tôt ou tard quand la besogne cessera d'être payante l'encanteur bouclera ses malles et s'en ira avec notre argent après avoir ruiné notre commerce local.

Il importe d'y songer. Nos marchands, tout en tirant leur profit de leur commerce nous font du bien à la ville. Ce sont eux après tout qui font que Joliette est un centre à divers points de vue. Et puis ils nous donnent des revenus. Ils sont contribuables et payent des taxes. Au contraire que devons nous à cet étranger qui vient nous prendre notre argent en retour de ses coupons qu'il nous met aux enchères? Evidemment rien si ce n'est de reconnaître qu'ils peuvent être de forts gentils hommes du reste.

Nous espérons que notre Conseil de ville prendra les moyens de rendre justice à nos marchands. Nous ne leur conseillons pas un système de prohibition complète qui consisterait à éconduire sans plus de façon le premier encanteur qui osera venir étaler ses gobelets et ses coupons dans Joliette. Non, ce serait peu poli d'abord, et ensuite trop contraire aux principes de la liberté du commerce, mais au moins une chose qui se peut faire c'est d'imposer sur toute personne qui tiendra ouverte une salle d'encan public, une taxe assez élevée pour permettre aux autres marchands de lutter avec l'encanteur. De cette façon le commerce de Joliette ne sera plus en danger et tout le monde même les habitués des salles d'encan y trouveront leur profit.

UN CITOYEN.

Nous annonçons avec regret la mort de madame Virginie Masson, épouse du Dr. J. H. Desjardins, arrivée à Boston, Mass., le 17 du courant.

Nos condoléances.

Cour Criminelle.

20 janvier 1886.

La Cour s'ouvre à 10 heures A. M. L'Hon. Juge Johnson fait son adresse aux grands jurés, après quoi ces derniers se retirent pour délibérer.

Vers 5 heures P. M., les grands jurés font à la Cour le rapport suivant :

Accusations fondées.

La Reine, vs Louis Normandeau, larcin. La R. vs Joseph Brouillet, assaut, avec intention de viol et de meurtre. La R. vs Z. Majeau, vol de cheval. La R. vs Léon St-Aubin, tentative de meurtre. La R. vs Edmond Buron, vols (6 indictements.) La R. vs Agnès Goulet, recel.

Accusations non-fondées.

Alphonse Langevin, recel.

Marie Buron, recel.

Adélar Buron, recel.

L. Normandeau vol.

William Arnott, meurtre.

21 Janvier 1886.

La Cour s'ouvre à 10 heures A. M. Léon St-Aubin, accusé d'avoir déchargé sur la personne de Pierre Aubin, un fusil chargé d'une balle avec l'intention de tuer le dit Pierre Aubin, est amené à la barre des prisonniers et plaide *non coupable*. M. J. M. Tellier occupe comme avocat de la défense. La Couronne fait sa preuve, Elle fait entendre 5 témoins dont deux, savoir Pierre Aubin et son fils jurent positivement que le prisonnier a déchargé son fusil sur eux. Les trois autres témoins ont entendu le coup et vu la fumée.

La défense produit plusieurs témoins pour discréditer les deux témoins Aubin comme non croyables sous serment.

Après les plaidoyers, le petit Jury se retire et revient au bout d'une heure avec un verdict de *non coupable*.

En conséquence sur motion de M. Tellier, le prisonnier est remis en liberté.

A deux heures P. M. Zéphirin Majeau, accusé du vol d'un cheval à Mas couche est amené à la barre et plaide *non coupable*,

M. F. O. Dugas comparait comme avocat du prisonnier. Après la preuve de la Couronne la défense cherche à établir qu'au moment du vol le prisonnier n'était pas responsable de ses actes, étant dans le *delerium tremens*.

Après les plaidoyers les jurés se retirent et rapporte un verdict de *coupable* contre le prisonnier.

Affaires Municipales.

ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE VILLE DE JOLIETTE.

SEANCE DU 20 JANVIER.

Sont présents : A Fontaine, Maire, les conseillers P. E. McConville, F. Rivet, J. B. Bazinet et Ildaige Mercier.

MM. Fontaine et Mercier réélus conseillers de cette ville à la dernière élection, prêtent le serment requis par la loi et prennent leur siège.

Après la lecture et adoption des mi-

nutes. M. McConville secondé par M. Mercier propose que M. A. Fontaine soit réélu Pro maire.—*Adopté.*

M. McConville propose que M. le Président laisse le fauteuil pour permettre à ce conseil de siéger en comité.

Le conseil reprend sa séance régulière.

Sur motion de M. McConville secondé par M. Rivet, les différents comités permanents soient formés comme suit : Finances : MM. Guilbault, Fontaine et Rivet. Aqueduc : Fontaine, Rivet, Mercier et McConville. Chemins : Bazinet, McConville et Renaud. Marchés : Rivet, Renaud et Fontaine. Police : McConville, Guilbault et Bazinet. Santé : Mercier, Guilbault et McConville. Feu : Mercier, Rivet et Fontaine. Eclairage : Renaud, Bazinet et McConville.—*Adopté.*

M. McConville secondé par M. Rivet propose que M. M. C. G. Hector Beaudoin, N. P. et Arthur Guilbault, Epicier, soient nommés auditeurs des comptes de la Corporation pour l'année 1886.—*Adopté.*

Le Sec. Trés. donne ensuite lecture au Conseil d'une lettre du Dr Beaudry secrétaire du Bureau Provincial de santé, dans laquelle ce dernier enjoint à notre Corporation de publier le règlement concernant la vaccination et certificats de vaccination, à la porte de l'Eglise ou dans les journaux.

M. McConville secondé par M. Bazinet propose à ce sujet : Que le Sec. Trés. soit chargé de faire publier le Règlement du Bureau central de santé concernant la lettre du Dr. Beaudry en date du 15 courant, dans les trois journaux de cette ville (avec prière de le publier gratuitement) et d'en faire afficher des copies sur la porte des principaux édifices de cette ville. — *Adopté.*

M. McConville secondé par M. Bazinet propose que le Conseiller Rivet soit adjoint aux autres membres de ce Conseil pour faire partie du Bureau de santé, et de MM. J. B. Chapdeleine et les Drs. Boulet, Rivard et Sheppard soient de nouveau nommés membres du Bureau de santé pour jusqu'au 30 avril prochain.—*Adopté.*

M. Bazinet secondé par M. Rivet propose : Que le marché fait par l'Inspecteur avec Dame Vve J. W. Renaud, au sujet du loyer de la maison de cette dernière pour y loger les variolés pour jusqu'au 1er de mai prochain à raison de \$4,00 par mois, entretenir le chemin sur toute la longueur de la propriété, laver, blanchir au besoin, désinfecter la maison à la satisfaction du médecin de santé, et de remettre le tout à la fin du bail dans le même état où était la maison à l'ouverture du bail : qu'il soit Résolu que ce marché soit approuvé et confirmé par ce Conseil. — *Adopté.*

Et la séance est levée.

Sir John Macdonald est arrivé d'Europe après une heureuse traversée. Son voyage a considérablement amélioré sa santé.

Il est probable que la session fédérale s'ouvrira le trois mars prochain.

ETABLI EN 1861.



Antime A. Laporte,
Horloger, Bijoutier et Opticien,
Place du Marché, Joliette, P. Q.

Spécialités de Montres, Horloges,
Bijouteries, Joncs de mariage, Lunettes en tous genres et de
tous les prix. Aussi un assortiment de Marchandises plaquées
en argent pour cadeaux de nocés.
Réparation de Montres et Bijoux à prix modérés.

**Chemin de fer
Le Vermont Central**



Lorsque vous voudrez acheter des tickets pour aller aux Etats-Unis, adressez-vous à Albert Gervais, libraire, relieur et imprimeur, Joliette. Il est agent du Central Vermont qui est la plus belle ligne de chemin de fer, et la plus avantageuse.

Camille Labrèche,
Marchand de
Marchandises Sèches,
Françaises,
Anglaises et
Américaines,
EN GROS ET EN DETAIL,
BLOC FISK,
PLACE DU MARCHÉ,
JOLIETTE.

Allez faire vos achats à ce grand magasin, c'est lui qui tient le plus grand assortiment de marchandises de Joliette,

Ses Prix sont Très Modérés,

Et plusieurs commis sont attachés à cette maison, et vous serez servis avec promptitude et politesse.

Ne manquez pas l'occasion d'aller lui faire une visite et vous serez satisfaits.

Ath. Crépeau & Cie

PEINTRES



PEINTRES

JOLIETTE.

**ENTREPRENEURS DE MAISONS ET
D'ENSEIGNES,**

Décorateurs et tapissiers, toujours prêts à exécuter tous les ouvrages qui leur seront confiés : Blanchissages, Doreures et Peintures à Fresques.

SPECIALITE :

Rideaux Transparents exécutés sur commande.

Ils s'acquitteront de tout ce qu'on les chargera de faire, avec un soin à donner pleine et entière satisfaction.

N. B. Toutes commandes venant des autres paroisses, recevront toute l'attention possible. 21, 3,85—6m.

La Glasgow & London

Compagnie d'Assurance contre le feu

CAPITAL \$5,000,000. Polices libérales, ne contenant aucune condition difficile à observer, aussi les Cultivateurs devraient s'empresser de faire assurer leurs propriétés et participer aux grands avantages que leur offre cette Compagnie qui émet des polices spéciales pour les risques agricoles.

J. M. Lévesque, seul Agent à Joliette Bureau à l'Observateur, rue Notre-Dame. 9, 12, 85, 3 m.

Nouveau papier. — A la demande de M. Albert Gervais, libraire de cette ville. M. J. B. Rolland vient de manufacturer un nouveau papier à note qui est de première qualité et qui a pour nom *Papier Gervais*. M. Gervais sera en état de le vendre à très bas prix.

MARCHE DE JOLIETTE

Samedi, 16 Janvier 1886.

FARINE.

	\$ cts.	\$ cts.
Fleur de blé par 100 lbs..	2 00	0 00
Fleur de seigle do.....	1 50	1 60
Fleur de blé d'Inde do.....	1 60	0 00
Fleur de sarrasin do.....	1 70	1 80
Fleur d'avoine do.....	2 00	2 25

GRAINS.

Avoine par minots.....	0 30	0 35
Orge par 50 lbs .	0 60	0 70
Blé par minots.....	1 25	1 30
Pois par minots.....	0 70	0 75
Sarrasin 50 lbs.....	0 50	0 55
Seigle	0 60	0 70
Blé d'Inde do	0 75	0 80
Graine de lin par minot...	1 00	1 25
Graine de mil.....	2 00	2 10
Graine trèfle par lbs.....	0 10	0 12
Graine de trèfle blanc	0 15	0 18

VIANDES.

Lard par 100 lbs.....	6 00	6 50
Lard frais par lbs.....	0 07	0 09
Lard salé.....	0 09	0 10
Bœuf par lbs.....	0 05	0 07
Mouton par lbs.....	0 06	0 08
Agneau par quartier.....	0 40	0 50
Veau do do.....	0 60	0 80

VOLAILLES ET GIBIERS.

Poules par couple.....	0 40	0 45
Poulets do do.....	0 30	0 40
Dinde do.....	1 80	2 00
Oies do.....	1 00	1 20
Perdrix par couple.....	0 45	0 50

LEGUMES ET FRUITS.

Patates (2 mits).....	0 55	0 60
Navets par minot.....	0 25	0 30
Carottes "	0 40	0 50
Oignons par minot.....	0 50	0 60
" par tresse.....	0 07	0 08
Ail par tresse.....	0 08	0 10
Fèves par minot.....	1 25	1 50
Choux (la pomme).....	0 05	0 10
Noix par minot.....	0 25	0 30
Pommes par minot.....	0 40	0 50

LAITERIE ET DIVERS

Beurre frais par lbs.....	0 18	0 20
do salé do.....	0 16	0 18
Oeufs par douzaine.....	0 17	0 20
Saindoux par lbs.....	0 14	0 00
Sucre par lbs.....	0 08	0 09
Sirup d'érable par gallon..	0 80	1 00
Miel par livre	0 10	0 12
Laine par livre.....	0 35	0 40
Laine en écheveau par lbs.	0 60	0 70
Savon.....	0 00	0 08
Peaux par livre.....	0 05	0 06
Foin par cent bottes.....	6 00	7 50
Foin par botte.....	0 06	0 08
Paille par botte.....	0 05	0 06
Etoffe la verge.....	0 00	0 80

B. ROBERT,

Clerc du Marché

BEAU SOUVENIR.—Mr Albert Gervais, libraire de cette ville vient d'acheter la dernière édition du portrait de l'Hon. Barth. Joliette. Il est en mesure de vendre ce portrait pour la modique somme de 10 cents.

Envoyez 10 cents par la malle et vous recevrez ce beau souvenir.

GRAND ROMAN DE CAPE ET D'ÉPÉE

LE BOSSU

Ou le Petit Parisien Lagardère
Par PAUL FEVAL.

TROISIÈME PARTIE

LES MÉMOIRES D'AURORE.

VIII

Deux jeune filles.

—Oui, un bossu... C'est toi qui l'as envoyé ?

—Non... pas moi...

—Tu le connais ?

—Je ne lui ai jamais parlé.

—Ma foi ! je n'avais pas prononcé une parole qui pût apprendre à âme qui vive que je voulais avancer ma visite projetée pour demain matin... Je suis fâchée que tu connaisses ce gnome... j'aurais aimé à le regarder jusqu'au bout comme un être surnaturel... Du reste, il faut bien qu'il soit un peu sorcier pour avoir trompé la surveillance de mes argus... Sans vanité, vois-tu, ma toute belle, je suis autrement gardée que toi !... Tu sais que je suis brave ; sa proposition chaouille ma manie d'aventures ; je l'accepte sans hésiter... Il me fait un second salut plus respectueux que le premier, ouvre une petite porte, à moi inconnue, dans ma propre chambre, conçois-tu cela ?... Puis il me fait passer par des couloirs que je ne soupçonnais absolument pas... Nous sortons sans être vus... un carrosse stationnait dans la rue... il me donne la main pour y monter ; dans le carrosse, il est d'une convenance parfaite... Nous descendons tous deux à ta poste ; le carrosse repart au galop... je monte les degrés... et quand je me retourne pour le remercier, personne !

Aurore écoutait toute rêveuse.

—C'est lui, murmura-t-elle, ce doit être lui !

—Que dis-tu ? fit dona Cruz.

—Rien ! mais sous quel prétexte vas-tu être présentée au régent, Flor, ma gitana ?

Dona Cruz se pinça les lèvres.

—Ma bonne petite, répondit-elle en s'installant dans une bergère, il n'y a pas ici plus de gitana que dans le creux de ma main ; il n'y a jamais eu de gitana... c'est une chimère, une illusion, un mensonge, un songe ! Nous sommes la noble fille d'une princesse.

—Toi ! fit Aurore stupéfaite.

—Eh bien ! qui donc, répondit dona Cruz, à moins que ce ne soit toi ?... Vois-tu, chère belle, les bohémiens n'en font jamais d'autres... Ils s'introduisent dans les palais par le tuyau des cheminées, à l'heure où le feu est éteint... ils s'emparent de quelques objets de prix, et ne manquent jamais d'emporter avec eux le berceau où dort la jeune héritière volée par les bohémiens... la plus riche héritière d'Europe, à ce que je me suis laissé dire !

Aurore écoutait bouche bée.

Son charmant visage peignait la naïveté crédule, et le plaisir qu'elle éprouvait du bonheur de sa petite amie se lisait franchement dans ses beaux yeux.

—Charmant ! fit-elle. Et comment te nommes-tu, Flor ?

Dona Cruz disposa les larges plis de sa robe et répondit noblement :

—Mademoiselle de Nevers.

—Nevers ! s'écria Aurore ; un des plus grands noms de France !

—Hélas ! oui, ma bonne. Il paraît que nous sommes un peu cousins de Sa Majesté.

—Mais comment !...

—Ah ! comment ! comment ! s'écria dona Cruz quittant tout à coup ses grands airs pour revenir à sa gaieté folle qui lui allait bien mieux, voilà ce que je ne sais pas. On ne m'a pas encore fait l'honneur de m'apprendre ma généalogie. Quand j'interroge, on me dit : Chut !... Il paraît que j'ai des ennemis. Toute grandeur, ma petite, appelle la jalousie. Je ne sais rien ; cela m'est égal ; je me laisse faire avec une tranquillité parfaite.

Aurore, qui semblait réfléchir depuis quelques minutes, l'interrompit et dit tout à coup :

—Flor ! si j'en savais plus long que toi sur ta propre histoire ?

—Ma foi ! ma petite Aurore, cela ne m'étonnerait pas ; rien ne m'étonne plus ; mais si tu sais mon histoire, garde-la pour toi, mon tuteur doit m'en dire cette nuit en détail, mon tuteur et mon ami, M. le prince de Gonzague.

—Gonzague ! répéta Aurore en tressaillant.

—Qu'as-tu ? fit dona Cruz.

—Tu as dit Gonzague ?

—J'ai dit Gonzague, le prince Gonzague, celui qui défend mes droits, le mari de la duchesse de Nevers, ma mère...

Ah ! fit Aurore, ce Gonzague est le mari de la duchesse de Nevers ?

Elle se souvenait de sa visite aux ruines de Caylus.

Le drame nocturne se dressait devant elle. Les personnages inconnus hier avaient des noms aujourd'hui.

L'enfant dont avait parlé le cadavre tière de Tarrides, l'enfant qui dormait pendant la terrible bataille, c'était Flor.

Mais l'assassin ?

—A quoi penses-tu ? demanda dona Cruz.

—Je pense à ce nom de Gonzague, répondit Aurore.

—Pourquoi ?

—Avant de te le dire, je veux savoir si tu l'aimes.

—Modérément, répliqua dona Cruz ; j'aurais pu l'aimer, mais il n'a pas voulu.

Aurore gardait le silence.

—Voyons, parle ! s'écria l'ancienne gitana, dont le pied frappa le plancher avec impatience.

—Si tu l'aimais !... voulut dire Aurore.

—Parle, te dis-je !

—Puisqu'il est ton tuteur, le mari de ta mère...

—Caramba ! jura franchement la sois-disant mademoiselle de Nevers, faut-il

donc tout te dire ?... Je l'ai vue, ma mère !... Je la respecte beaucoup... il y a plus, je l'aime, car elle a bien souffert... mais à sa vue mon cœur n'a pas battu... mes bras ne se sont pas ouverts malgré moi... Ah ! vois-tu, Aurore, s'interrompit-elle dans un véritable élan de passion, il me semble qu'on doit se mourir de joie quand on est en face de sa mère !

—Cela me semble aussi, dit Aurore.

—Eh bien ! je suis restée froide, trop froide. Parle, il s'agit de Gonzague, et ne crains rien ; ne crains rien et parle, quand même il s'agirait de madame de Nevers.

—Il ne s'agit que de Gonzague, reprit Aurore. Ce nom de Gonzague est dans mes souvenirs, mêlé à toutes mes terreurs d'enfant, à toutes mes angoisses de jeune fille. La première fois que mon père Henri joua sa vie pour me sauver, j'entendis prononcer ce nom de Gonzague ; je l'entendis encore cette fois où nous fûmes attaquées dans une ferme des environs de Pampelune. Cette nuit où tu te servais de ton charme pour endormir mes gardiens dans la tente du chef des gitanos, ce nom de Gonzague vint pour la troisième fois frapper mes oreilles. A Madrid encore Gonzague, au château de Caylus, Gonzague encore !

Dona Cruz réfléchissait à son tour.

—Don Luiz, ton beau Circelador, t'a-t-il dit parfois que tu étais la fille d'une grande dame ? demanda-t-elle brusquement.

—Jamais, répondit Aurore, et pourtant je le crois.

—Ma foi ! s'écria l'ancienne gitana, je n'aime pas à méditer longtemps, moi, ma petite Aurore. J'ai beaucoup d'idées dans ma tête, mais elles sont confuses et ne veulent point sortir... Quant à devenir une grande demoiselle, cela t'irait mieux qu'à moi, c'est mon avis ; mais mon avis est aussi qu'il ne faut point se rompre la cervelle à deviner des énigmes... Je suis chrétienne, et cependant j'ai gardé ce bon côté de la loi de mes pères... de mes pères nourriciers : prendre le temps comme il vient, les événements comme ils arrivent, et se consoler de tout en disant : C'est le sort ! Par exemple, s'interrompit-elle, une chose que je ne puis admettre, c'est que M. de Gonzague soit un coureur de grandes routes et un assassin ; il est trop bien élevé pour ça. Je te dirai qu'il y a beaucoup de Gonzagues en Italie... beaucoup de vrais, beaucoup de faux ; le tien est sans doute un faux Gonzague... je te dirai en outre que, si M. le prince de Gonzague était ton persécuteur, maître Louis ne t'aurait pas amenée justement à Paris, où M. le prince de Gonzague fait actuellement sa résidence.

—Aussi, dit Aurore, de quelles précautions nous entoure-t-il ! Défense de sortir de se montrer même à la croisée !

—Bah ! fit dona Cruz, il est jaloux ?

—Oh ! Flor !... murmura Aurore avec reproche.

Dona Cruz agença une pipelette, puis elle appela autour de ses lèvres le plus mutin de ses sourires.

(A continuer sur la même page)

— Je ne te ai pas cessé que dans deux heures d'ici. Et je ne puis encore parler la bouche ouverte... Oui, ton beau ténébreux, ton maître Louis, ton Lagardère, ton chevalier errant, ton roi, ton Dieu, est jaloux... En l'ensemble! comme on dit à la cour, n'en vaud-tu pas bien la peine?

— Flor! Flor! répéta Aurore.
— Jaloux, jaloux, jaloux, ma toute belle! Et ce n'est pas M. de Gonzague qui vous a chassés de Madrid. Ne sais-je pas, moi qui suis un peu sorcière, mademoiselle, que les amoureux mesureraient déjà la hauteur de vos jalousies?

Aurore devint rouge comme une cerise. Toute sorcière qu'elle était, dona Cruz ne se doutait guère combien son trait avait touché juste. Elle regardait Aurore, qui n'osait plus relever les yeux.

— Tenez, fit-elle en la baisant au front, la voilà rouge d'orgueil et de plaisir! elle est contente qu'on soit jaloux d'elle. Est-il toujours beau comme un astre? et fier? et plus doux qu'un enfant? Voyons, dites-moi cela; voici mon oreille, avouez-le tout bas... tu l'aimes!

— Pourquoi tout bas? fit Aurore en se redressant.

— Tout haut si tu veux.

— Tout haut en effet: je l'aime.

— A la bonne heure! voilà qui est parlé! Je t'embrasse pour ta franchise. Et... reprit elle en fixant sur sa compagne le regard perçant de ses grands yeux noirs, tu es heureuse?

— Assurément.

— Bien heureuse?

— Puisqu'il est là.

— Parfait! s'écria la gitanita.

Quand dona Cruz eut tout regardé, elle dit:

— L'amour n'est pas de trop ici. La maison est laide, la rue est noire, les meubles sont affreux. Je sais bien, bonne petite que tu vas me faire la réponse obligée: Un palais sans lui...

— Je vais te faire une autre réponse, dit rompit Aurore: Si je voulais un palais je n'aurais qu'un mot à dire.

— Ah bah!

— C'est ainsi.

— Est-il donc si difficile de se rendre riche?

— Je n'ai jamais rien souhaité qu'il ne me l'ait donné aussitôt.

— Au fait, murmura dona Cruz qui ne riait plus, ce homme-là ne ressemble pas aux autres hommes... Il y a en lui quelque chose d'étrange et de supérieur... Je n'ai jamais baisé les yeux que devant lui. Tu ne sais pas, s'interrompit elle, on a beau dire, il y a des magiciens... Je crois que ton Lagardère en est un.

Elle était toute sérieuse.

— Quelle folie! s'écria Aurore.

— J'en ai vu! prononça gravement la gitanita. Je veux en avoir le cœur net. Voyons, souhaite quelque chose en pensant à lui.

Aurore se mit à rire, dona Cruz s'assit auprès d'elle.

— Pour me faire plaisir, ma petite Aurore, dit elle avec excoresses, ce n'est pas bien difficile, voyons!

— Est ce que tu parles sérieusement?

fit Aurore étonnée.

Dona Cruz mit sa bouche tout contre son oreille et murmura:

— J'aimais quelqu'un... j'étais folle...

Un jour, il a posé sa main sur mon front en me disant: "Flor, celui-là ne peut pas t'aimer." J'ai été guérie. Tu vois bien qu'il est sorcier!

— Et celui que tu aimais, demanda Aurore toute pâle, qui est-ce?

La tête de dona Cruz se pencha sur son épaule. Elle ne répondit point.

— C'était lui! s'écria Aurore avec une indicible terreur; je suis sûre que c'était lui!

V

Les trois souhaits.

Dona Cruz avait les yeux mouillés. Un tremblement févreux agitait les membres d'Aurore.

Elles étaient belles toutes deux et à la fois jolies. Le rapport de leurs natures se déplaçait en ce moment: la mélancolie douce était pour dona Cruz, d'ordinaire si pétulante et si hardie; un éclair de jalouse passion jaillissait des yeux d'Aurore.

— Toi... ma rivale!... murmura-t-elle.

Dona Cruz l'attira vers elle malgré sa résistance et l'embrassa.

— Il t'aime, dit elle à voix basse; il t'aime et n'aimera jamais que toi!...

— Mais toi?...

— Moi, je suis guérie... Je puis voir en souriant, sans haine, avec bonheur, votre mutuelle tendresse... tu vois bien que ton Lagardère est sorcier!

— Ne me trompes-tu point? fit Aurore.

Dona Cruz mit la main sur son cœur.

— S'il ne fallait que mon sang pour cela, dit-elle le front haut et les yeux ouverts, vous seriez heureux!

Aurore lui jeta les deux bras autour du cou.

— Mais je veux mon épreuve! s'écria dona Cruz; ne me refuse pas, ma petite Aurore... souhaite quelque chose!

— Je n'ai rien à souhaiter.

— Quoi! pas un désir?

— Pas un.

Dona Cruz la fit se lever de force et l'entraîna vers la fenêtre. Le Palais-Royal resplendissait. Sous le péristyle, on voyait couler comme un flot de femmes brillantes et parées.

— Tu n'as pas même envie d'aller au bal du régent? dit bruyamment dona Cruz.

— Moi!... balbutia Aurore dont le sein battit sous sa robe.

— N'aie pas peur!

— Pourquoi mentirais-je?

— Bon! qui ne dit mot, consent. Tu souhaites d'aller au bal du régent.

Elle frappa dans ses mains en comptant:

— Une!

— Mais, objecta Aurore qui se prêtait en riant aux extravagances de sa compagne, je n'ai rien, ni bijoux, ni robes, ni parures...

— Deux! fit dona Cruz qui frappa dans ses mains pour la seconde fois; tu souhaites des bijoux, des robes, des pa-

tures? et fais bien attention de penser à lui, sans cela rien de fait!

— Fais ton troisième souhait, dit-elle en baissant la voix malgré elle.

— Mais je ne veux pas du tout aller au bal! s'écria Aurore; cessons ce jeu!

— Comment! insinua dona Cruz; si tu étais sûre de l'y rencontrer?

— Henri?

— Oui... ton Henri... tendre, galant... et qui te trouverait plus belle sous tes brillants atours!

— Comme cela, fit Aurore en baissant les yeux, je crois que j'irais bien...

— Trois! s'écria la gitanita qui frappa bruyamment dans ses mains l'une contre l'autre.

Elle faillit tomber à la renverse. La porte de la salle basse s'ouvrit avec fracas, et Berrichon se précipitant essoufflé, cria dès le seuil:

— Voilà toutes les fanferluches et les faridondaines qu'on apporte pour notre demoiselle... qu'il y a dans plus de vingt cartons... des robes, des dentelles, des fleurs... Entrez, vous autres, entrez; c'est ici le logis de M. le chevalier de Lagardère!

— Malheureux! s'écria Aurore effrayée.

— N'ayez pas peur: on sait ce qu'on fait, répliqua Jean-Marie d'un air suffisant, il n'y a plus à se cacher... A bas le mystère!... Nous jetons le masque, saperlotte!

Par la porte de la salle basse, cinq ou six jeunes filles entrèrent, suivies d'autant d'hommes qui portaient des paquets et des cartons.

(à continuer.)

L. Z. MAGNAN

MANUFACTURIER DE

BISCUITS DE JOLIETTE

se fait un devoir de remercier ses amis et le public en général de l'encouragement qu'on a bien voulu lui accorder jusqu'à ce jour.

M. MAGNAN s'efforcera comme par le passé de donner pleine et entière satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'encourager.

Toujours en mains, un assortiment complet de

BISCUITS DE TOUTES SORTES

qu'il vend aux marchands à des prix défiant toute compétition.

M. MAGNAN prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands n'importe qu'elle quantité de tabac manufacturé de la

MANUFACTURE DE JOLIETTE,

ainsi que du tabac en feuille.

Ainsi MM. les Marchands de la campagne pourront s'adresser à lui en toute confiance.

L. Z. MAGNAN,

JOLIETTE, P. O.

20, 9, 84-12m

Maisons recommandées à Joliette.

PIERRE CHEVALIER, Hôtelier, Rue Notre-Dame, Cour spacieuse et service de première classe.

JOSEPH RIVARD, Hôtelier, Rue Notre-Dame, vins et liqueurs de premier choix, et table de première classe.

Maxime Riopelle, Hôtelier, Rue Notre-Dame, vins et liqueurs de premier choix et voitures aux chars à l'arrivée de chaque train.

BRUNO PANNETON, accordeur de Piano, Rue Manseau.

Banque d'Hochelaga, Joliette. Ouvert tous les jours juridiques de 9 hrs a. m. à 4 hrs p. m. J. H. Ostigny, Gérant.

Brasserie de Joliette tenue par **Ulric Dupuis**. India Pale Ale, Lager Beer, Porter. Vente en gros et en détail.

LEVEILLEE & FISETTE, sellier, en face de l'hôtel Rivard. Ouvrage de première classe et à bas prix.

Théodore Rivard, Sellier, rue Notre-Dame, toujours en mains un grand assortiment de harnais simples et doubles

ILDAIGE MERCIER, Marchand de Marchandises Sèches et de Nouveautés Place Lavaltrie

CAMILLE LABRÈCHE, Marchand de Marchandises Sèches de Gout et d'Etape, Bloc Fisk

Ephrem Bolduc, marchand de marchandises Sèches de gout et de fantaisie, ancienne place de l'Hôtel du Canada.

J. A. Laroche, marchand de Marchandises Sèches, Spécialités pour les Articles de Modes, Place Lavaltrie.

Edouard Migué, marchand épicier, vins et liqueurs en gros et en détail. Farines et Provisions toujours en mains.

FRS. RIVET, MARCHAND EPICIER, VINS ET LIQUEURS, Rue DeLanaudière.

ONÉSIME CHEVALIER, Marchand épicier, Vins et Liqueurs, Rue DeLanaudière.

E. LACHAPPELLE, MARCHAND DE CHAUSSURES de toutes sortes, PLACE LAVALTRIE.

PIERRE ST-JEAN, MARCHAND DE CHAUSSURES, VENTE à BAS PRIX, RUE MANSEAU.

T. MARTINEAU, CORDONNIER ET Marchand de Chaussures, Rue DeLanaudière.

LEONORE MOREAU, TAILLEUR rue NOTRE-DAME.

MARC TRUDEL, TAILLEUR, Place Lavaltrie, audessus du Magasin de M. I. Mercier.

Maisons recommandées à Joliette.

ELIE THÉRIAULT, Ferblantier, vente aux plus bas prix et à de bonnes conditions Rue DeLanaudière.

DELLE E. ROY, Rue DeLanaudière, Machines à Coudre, Aiguilles, Navettes, etc., toujours en mains.

Médéric Lévesque, agent pour assurance et billets de chemin de fer. Bureau à l'Observateur, rue Notre-Dame.

DOSITHÉE BONIN, FERBLANTIER, porte voisine de Gilbert Lafortune. Vente à bas prix.

Elzéar Malo, ferblantier, rue Notre-Dame, constamment en mains différents articles en usage dans les familles.

ALEXANDRE BONIN, Ferblantier, ancienne place de J. B. Laurion. Vente à très bas prix.

JEAN BAPTISTE PERRAULT, forgeron, Rue St-Pierre, ancienne place de P. Laforest, Père.

JEAN-BAPTISTE BAZINET, meublier et marchand de meubles de toutes sortes, rue DeLanaudière.

W. G. Dumas, Peintre, entrepreneur de maisons et d'enseignes, décorateur, dorures et peintures à fresque, etc.

HOTEL tenu par Dame Veuve **JOSEPH BOURDON**, rue Notre-Dame. Vins et Liqueurs, et cour spacieuse.

L. Z. MAGNAN, Manufacturier de Biscuits et Sucreries de toutes sortes, en gros seulement.

CHS LAPORTE, Horloger et Bijoutier, porte voisine de M. Ouimet, confiseur, ou vrages garantis et à très bas prix.

L. A. Martel, Agent de moulin, pour la célèbre machine à coudre **New-Williams** la plus élégante et la meilleure

AGENCE de la teinturerie à vapeur de J. Gonthier, de Trois Rivières, tenue par A. Gervais, libraire, ouvrage garanti et à bas prix.

ALPHONSE THOMAS, Tailleur de pierre et Sculpteur en Pierre, en Marbre, etc., etc., etc.

AUX NOTAIRES. — MM. les notaires trouveront à la Librairie de M. Albert Gervais des blancs de Testament qu'il vendra à prix réduits.

Nouvel Hôtel à Ste-Julienne.

Monsieur A. Corsin de Ste-Julienne a le plaisir d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'obtenir sa licence d'hôtel et qu'il sera prêt à l'avenir, à procurer au public voyageur, tout le confort désirable. Allez le voir et vous serez satisfaits.

Ste-Julienne, 13 juin, 1885 jno.

LIBRAIRIE DE JOLIETTE,

Albert Gervais,
LIBRAIRE,

**RELIEUR ET
IMPRIMEUR,
ANCIEN BLOC FOUCHER
RUE NOTRE-DAME,
JOLIETTE.**

On trouvera toujours à cette Librairie, un assortiment complet de tous les livres classiques maintenant en usage dans les écoles, et cela au même prix qu'à Montréal, aussi, livres de prières, livres blancs, livres de récompense et d'histoire, cha-pelets, images, chromos, papier de toutes sortes, enveloppes, crayons, encres, plumes, cartes de visite, cartes à jouer, mot-tos, vases pour fleurs, albums, miroirs, cadres, etc.

**TAPISSERIES!
TAPISSERIES!**
Grande Variété, Patrons Nouveaux.

Le tout vendu aux mêmes prix qu'à Montréal.

Les communautés religieuses, les Messieurs du clergé, les Instituteurs et Institutrices et Messieurs les Marchands sont spécialement invités à venir visiter cet Etablissement.

IMPRESSIONS
De Luxe et de Commerce.

MATERIEL NEUF
Caractères nombreux et variés.

Placards de toutes sortes.

Têtes de Comptes, Factums, Livres Blancs, Billets, Cartes d'affaires, cartes de visites, Lettres Funéraires, etc., etc., etc.

Tout ouvrage exécuté avec soin et promptitude.

UNE SPECIALITE
Pour les Ouvrages de Luxe.
IMPRESSIONS
En plusieurs couleurs d'un fini supérieur.

Faits Divers.

La magnifique glissoire élevée par M. Thomas Kelly sur les bords de la Rivière l'Assomption a obtenu toute la vogue qu'elle mérite. Elle est devenue le rendez-vous journalier de tous les amateurs du sport. Chaque soir un nombre considérable de jeunes gens vont s'y livrer à des amusements à la fois honnêtes et salutaires. La *glissade* est à la mode. *Les vieux comme les jeunes* suivant l'expression de notre ami Cherrier s'en donnent à cœur joie.

Il n'y a pas jusqu'aux Révérendes Sœurs de la Congrégation qui se soient laissées gagner par les charmes de ce genre d'amusement qui convient à la saison. Plusieurs fois durant cette semaine et durant la semaine dernière elles sont allées avec leurs élèves risquer la glissade traditionnelle. Je dis traditionnelle, car nos aïeux aussi glissaient. Ils glissaient, le printemps, sur la *croûte* en traîneaux ou en sleigh et ceux d'entre eux qui en ont gardé mémoire nous en font de merveilleux récits. Aujourd'hui tout le monde glisse encore, non plus en traîneaux mais dans la traîne sauvage qui à l'avantage de ne pas verser et de glisser légère à la surface de la neige.

Vive le sport!

Au prône de dimanche dernier M. le curé de cette ville a fait allusion à la glissade de M. T. Kelly et aux glissades en général pour défendre aux personnes du sexe de se livrer à ce genre d'amusement, qu'il considère comme inconvenant.

On dit que M. Louis Leclerc de St-Félix a perdu sa place d'ingénieur sur le train de St-Félix à Montréal. C'est regrettable, car il était généralement estimé par tous ceux qui avaient occasion de traiter avec lui.

M. et M^{de} J. A. Renaud de cette ville sont de retour depuis samedi dernier de leur voyage de noces dont le terme a été Ottawa.

Dans ses justes remarques de dimanche dernier, sur les *glissades* M. le Curé s'est abstenu de prononcer les mots *glissades* et *glissoires*, espérant tout naturellement être compris sans cela. Mais comme bon nombre de personnes ignorent complètement ce dont il s'agissait, elles ont été dupes d'un certain farceur de mauvais aloi qui les a mistifié en leur faisant croire qu'il s'agissait tout simplement d'une guerre où les femmes comme les hommes devraient être de la partie.

On ne saurait jamais abuser plus effrontément de la bonne foi des gens en mettant en cause notre digne et vénéré pasteur.

L'élection des Conseillers municipaux pour la paroisse de Ste-Béatrix, comté de Joliette, a eu lieu la semaine dernière. Le résultat suivant a été obtenu: MM. Joseph Latour dit Forget et Joseph Ayotte, ont été élus conseillers en remplacement de MM. Joseph Soumis et Zéphirin Héroux.

L'élection des Conseillers municipaux pour la paroisse de St-Norbert comté de Berthier, a eu lieu la semaine dernière. Le résultat suivant a été obtenu. MM. Moïse Desrosiers et Arsène Denis tous deux cultivateurs, ont été élus Conseillers pour cette municipalité, le premier sans opposition et le dernier après deux jours de votation.

N'oubliez pas que c'est mercredi prochain, le 27 du courant qu'aura lieu à l'Institut la grande soirée dramatique et musicale par les amateurs de Joliette, au profit des malades, veuves et orphelins de la Société de Bienfaisance, à l'occasion des noces d'argent de la Société de Bienfaisance de Joliette.

Le plan de la salle est déposé chez MM. Edmond Renaud et Albert Gervais marchands, où l'on pourra se procurer d'avance des billets pour sièges réservés. Tous les sièges réservés seront numérotés.

Admission 25 cts. Sièges réservés 50 cts. Portes ouvertes à 7½ hrs précises. Lever du rideau à 7¾ heures.

Nous espérons qu'il y aura foule. La représentation promet d'être très amusante.

Nous regrettons d'apprendre la mort d'un de nos meilleurs amis dans la personne de M. Alcide Michaud, fils de M. Fabien Michaud de Ste-Mélanie, arrivée à Minnéapolis, Minn., le 24 Décembre dernier à l'âge de 30 ans.

A ce propos, nous extrayons de notre confrère *l'Echo de l'Ouest*, ce qui suit:

Les funérailles de M. Alcide Michaud ont eu lieu à l'église Ste Clotilde au milieu d'un nombreux concours d'amis. L'Association Canadienne française dont il était membre conduisait le deuil.

Les sociétés de St-Vincent de Paul, L'Union St-Joseph, et l'Union Nationale étaient aussi largement représentées. Le cortège funèbre, précédé de la Brooks Brigade Band, était sous les ordres de MM. Jos. Deslauriers, H. Cyrier, et David Lagacé.

Les porteurs étaient MM. Jos. Marcoux, François Lavallière, Achille Bourget, Pierre Trépanier, Aimé Fortin et J. B. Renaud.

Le service fut célébré par le Rev. Père Nougaret, qui fit, avec l'éloquence qu'on lui connaît, un panégyrique mérité du défunt rappelant ses grandes qualités, son attachement à l'église, et son dévouement pour les sociétés nationales.

Le chœur de Ste. Clotilde sous la direction de M. Laucôt, assisté de MM. Leveillé, Sirois et autres avait charge de la partie musicale qui fut parfaitement rendue.

A part les sociétés déjà nommées et qui escortèrent le convoi funèbre jusqu'à la sixième rue N. E. un grand nombre de parents et d'amis se rendirent au cimetière catholique du côté Est.

Nous prions la famille de vouloir bien accepter nos plus sincères sentiments de condoléance dans la perte qu'elle vient de faire.

Nous traduisons du *Daily Morning Times* de Biddeford, Maine State, daté du 11 Janvier courant:

Un mariage demain.

Demain aura lieu à l'Eglise St-Joseph de cette ville, à 9 heures du matin le mariage du Professeur de musique, M. Silvio Provost avec demoiselle Jane Guilbault tous deux de Biddeford. R. M. Phippen, confrère comme professeur et ami du mari présidera à l'orgue, et y exécutera la "*Wedding March*" from *Midsummer. Night Dream* Händelsohn, de plus à l'offertoire "*A Concert*" by Raymond. La musique vocale sera exécuté par le puissant trio composé de Messieurs P. L. Painchaud, Zoël Painchaud et Zoël Cartier.

Le public est cordialement invité. Les sièges sont gratuits.

M. Silvio Provost est le fils de notre concitoyen J. J. Provost officier des Poids et Mesures. Notre jeune ami étudia sa musique au Collège Joliette, sous la direction de notre distingué Professeur Révd. Frère Vadboncœur, il quitta Joliette il y a deux ans, pour Biddeford où il continua la pratique et l'enseignement de la musique. Ses aptitudes et ses talents joints à sa bonne conduite et à son urbanité lui valent aujourd'hui une belle position dans sa ville d'adoption.

Nos bons souhaits et nos félicitations lui sont offerts.

Une bonne machine à coudre "*Singer*" garantie sous tous rapports, est en vente chez M. Albert Gervais, à des conditions faciles.

Mercredi dernier avait lieu à St-Jérôme une grande assemblée où plus de 4,000 personnes étaient venues de toutes les parties du comté pour entendre les magnifiques discours prononcés par MM. l'Hon. J. A. Chapleau, L. Beaubien et MM. J. J. Curran Cloran du *Post*, Poirier, etc., etc. L'assemblée était sous la présidence de M. Melchior Pré vost préfet du comté et le Dr Demartigny agissait comme secrétaire.

PROVINCE DE QUEBEC Bureau local de Santé Dans la ville de Joliette.

Extrait des Règlements du Bureau central de Santé.

Personne ne sera admis à voyager sur les chemins de fer ou ne pourra se transporter d'une municipalité dans une autre, sans être vacciné et muni d'un certificat attestant que cette vaccination a été faite avec succès.

Joliette, 21 janvier 1886.

Par ordre du Bureau Provincial de Santé et du Conseil de la ville de Joliette.

BARTH. VEZINA,

Sec. Trés.

ELIXIR RESINEUX PECTORAL

REMEDE PRECIEUX

Contre la toux, le Rhume, l'Ex-
tinction de la Voix,
l'Asthme, Etc.



Préparé exclusivement

PAR

L. ROBITAILLE, PHARMACIEN-CHIMISTE,

JOLIETTE, P. Q.

Depuis une vingtaine d'années le marché a été inondé d'une foule de sirops expectorants, ayant pour base certaine gomme ou résine, préconisée comme étant le remède par excellence pour guérir les maux de poitrine. La gomme de sapin, la gomme d'épinette rouge, la gomme de pin, etc., donnant leurs noms aux préparations expectorantes dont elles étaient la base, sont montées tour à tour à l'assaut de la faveur populaire, chacune de ces préparations réclamant la supériorité sur les autres préparations analogues.

Le fait est que tout sirop, ayant pour base une des gommes mentionnées plus haut, et préparé tel qu'il doit l'être, est d'une efficacité réelle dans le traitement des différentes affections des voies respiratoires; car il est aujourd'hui reconnu que les gommes et les résines exercent un effet des plus salutaires chez les personnes souffrant des maux de poitrine. Les médecins les plus distingués les prescrivent beaucoup dans les maladies de cette nature; et en France où la science médicale a fait des progrès si étonnants, les praticiens célèbres recommandent à leurs patients le séjour dans les forêts où abondent les arbres résineux. L'histoire nous apprend que les premiers colons français, venus en Canada, remarquèrent l'usage que faisaient les Indiens des gommes et résines du pays contre les affections pulmonaires.

Mais il est constaté par l'expérience que chacune de ces gommes et résines, quelle que soit sa valeur, acquiert une efficacité beaucoup plus prononcée, lorsqu'au lieu de l'employer isolément on l'associe à d'autres substances de même nature possédant également à un degré éminent des vertus curatives. Ainsi, telle gomme, qui possède la propriété d'adoucir l'irritation causée par la toux agira peu ou point comme expectorant. Telle résine exerce une action particulière sur les muqueuses bronchiales, telle autre agit plus spécialement sur le larynx. En un mot il est évident que ces substances, qui ont déjà séparément une grande efficacité, doivent produire un effet beaucoup plus sûr, lorsqu'elles réunissent leurs diverses vertus pour combattre les affections de ces deux grands organes, la gorge et les poumons.

Désirant créer une préparation qui réunit les qualités expectorantes, adoucissantes, toniques et sédatives des gommes et résines que nos forêts canadiennes produisent en si grande abondance, nous nous sommes mis à l'œuvre et après de nombreuses recherches et des essais répétés, nous avons, croyons nous, réussi à trouver une préparation parfaite. Nous avons donné à cette préparation le nom "d'Elixir Résineux Pectoral," nom qui indique sa composition et l'usage auquel il est destiné.

"L'Elixir Résineux Pectoral" est en vente depuis plusieurs années et le débit en augmente continuellement, grâce aux merveilleux effets qu'il produit chez ceux qui l'emploient. "L'Elixir" est garanti ne contenir ni opium, ni morphine, substances dangereuses qui entrent dans un grand nombre de sirops expectorants tant vantés de nos jours.

"L'Elixir" est agréable au goût, le prix en est modique

(seulement 25 cts), la bouteille est grande, et la dose est petite (une cuillerée à thé).

Défiez vous des imitations, voyez si l'enveloppe extérieure est bien ornée d'une vignette représentant un sauvage et un cultivateur et au-dessus les mots "Elixir Résineux Pectoral."

Essayez "l'Elixir" et vous n'emploierez jamais d'autres remèdes contre la toux, car c'est le Remède par excellence.

De nombreux certificats attestent l'efficacité de cette préparation remarquable: le peu d'espace ne nous permet pas de les publier ici. Mais toute personne désireuse d'en prendre connaissance, n'aura qu'à nous envoyer son adresse et elle recevra par le retour de la malle une copie des certificats les plus importants et les noms et l'adresse de nombre de personnes qui ont employé avec succès "l'Elixir Résineux Pectoral."

Citons toutefois quelques-uns de ces témoignages pour donner une idée des autres.

L. ROBITAILLE, Ecr., Pharmacien, Joliette.

JOLIETTE, 10 mars 1884.

CHER MONSIEUR,

Il me fait plaisir de donner mon témoignage en faveur de votre excellente préparation, "l'Elixir Résineux Pectoral." Depuis le 20 décembre dernier, voilà plus de cent vingt bouteilles que nous employons au Collège de Joliette contre la toux et le rhume chez les élèves de cette Institution et nous ne pouvons faire autrement que de dire que votre Elixir nous a donné la plus entière satisfaction.

L. B. DUFORT, C. S. V.

Procureur du Collège Joliette.

MONSIEUR LOUIS ROBITAILLE, Pharmacien-chimiste.

JOLIETTE.

MONSIEUR,

Sous ce pli, vous trouverez le prix de trois bouteilles de votre Elixir résineux pectoral que vous voudrez bien remettre au porteur.

Je profite de l'occasion pour vous féliciter du succès qu'obtient tous les jours cette excellente préparation. Outre l'appréciation flatteuse qu'en a faite mon médecin auprès de ma famille, il me fait plaisir de certifier que l'emploi de votre Elixir résineux pectoral contre les maladies de la gorge et des poumons a obtenu à ma connaissance et dans chaque cas un succès aussi sûr que prompt.

Veillez agréer, Monsieur, etc.,

C. P. CHARLAND,

Joliette, le 20 juin 1885.

Avocat.

A MONSIEUR LOUIS ROBITAILLE, Pharmacien, Joliette, Q.

Je certifie par le présent témoignage que j'ai prescrit "l'Elixir résineux pectoral" contre les maladies de la gorge et des poumons et que j'en suis parfaitement satisfait; je le recommande donc cordialement à messieurs les médecins dans les maladies des organes respiratoires.

Veillez agréer, etc.,

V. J. E. BROUILLET, M.D.V., C.M.

Kamouraska, 10 juin 1885.